Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_043-DE

Délibération

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 03 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 03 février à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BOÉTÉ Cécile ; BOULANGER Servane ; BURLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPÉ Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; *CORBEL Samuel (suppléant) ;* DUMAIL Michel ; ÉCHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; *LE MEUR Daniel (suppléan*t) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; *TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant)* ; VIBERT Richard.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à CHAPPÉ Fanny ; GOUDALLIER Benoît à KERHERVE Guy ; HERVÉ Gildas à LE SAOUT Aurélie ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; LEYOUR Pascal à LE CREFF Jacques ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; TALOC Bruno à BURLOT Gilbert ; ZIEGLER Evelyne à LE GOFF Philippe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BEGUIN Jean-Claude ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; CHARLES Olivier ; DOYEN Virginie ; DUPONT Frédéric ; GRAEBER Sophie ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE HOUÉROU Annie ; LE LAY Alexandra ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; NAUDIN Christian ; PIRIOU Claude ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice :		**88 Titulaires - 43 suppléants**
Présents	59	
Procurations	08	
Votants	**67**	
Absents	21	

Date d'envoi de la convocation : mercredi 28 janvier 2026
Secrétaire de séance Elisabeth PUILLANDRE

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_043-DE

Délibération

DEL2026-02-043 ÉCONOMIE, EMPLOI ET COOPÉRATION : SUBVENTIONS 2026

Vu le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération adopté en 2019 et actualisé en 2024 qui réaffirme la nécessité de soutenir la vie associative ;

Vu le règlement d'attribution des subventions aux associations adopté le 23 novembre 2021 (DEL2021-11-221) ;

Vu le Budget Primitif 2026 adopté le 3 février 2026 qui dédie une enveloppe de 1,4 M€ pour les associations ;

Vu la délibération n°2025-04-086 du 29 avril 2025, actant la création d'un fonds de solidarité inter-associatif ;
Considérant la vitalité du tissu associatif local ;

Considérant la volonté forte de l'Agglomération de maintenir son soutien aux associations malgré un contexte budgétaire contraint ;

Suite à l'étude des demandes de subventions reçues pour l'année 2026 au titre de l'économie, l'emploi et l'international et au travail effectué au sein du Comité de la vie associative, il est proposé au Conseil d'Agglomération la répartition suivante de subventions pour 2026 :

- **Au titre de l'agriculture**

ASSOCIATIONS	Objet	Convention	Proposition 2026	Contribution au fonds de solidarité inter-associatif	2026 Montant versé à l'association
Agriculture paysanne	Accompagnement des agriculteurs		5 000 €	100 €	4 900 €
Maraichers d'Armor - Terres d'essais	Innovation, Agriculture		9 000 €	180 €	8 820 €
Solidarité Paysan	Accompagnement des agriculteurs		6 000 €	120 €	5 880 €
TOTAL			**20 000 €**	**400 €**	**19 600 €**

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_043-DE

- **Au titre de l'économie**

ASSOCIATIONS	Objet	Convention	Proposition 2026	Contribution au fonds de solidarité inter-associatif	2026 Montant versé à l'association
D2 Dynamique et Développement	Insertion, Formation Emploi		6 000 €	120 €	5 880€
France Active	Garantie d'emprunt		2 000 €		2 000 €
Initiative Argoat Goëlo	Accompagnement des entreprises	2024-2026	40 000 €	800 €	39 200 €
Récifs du Goëlo	Préservation Médiation écologique avec usagers	-	1 500 €	0	1 500 €
SCOP Bâti-Premières	Coopérative d'emploi, accompagnement des artisans du bâtiment, ESS		1 000 €	0	1 000 €
SNSM	Sauvetage en mer	-	5 880 €	117,60 €	5 762,40 €
TOTAL			**56 380 €**	**1 037,60 €**	**55 262,40 €**

- **Au titre de l'emploi**

ASSOCIATIONS	Objet	Convention	Proposition 2026	Contribution au fonds de solidarité inter-associatif	2026 Montant versé à l'association
ADIE	Micro-crédit, Accompagnement des entreprises		3 000 €	0	3 000 €
EAG	Jeunes, Formation	Prolongation convention 1 an	121 000 €	2 000 €	119 000 €
Avant-Première	Coopérative d'emploi, accompagnement des entrepreneurs, ESS		6 000 €	120 €	5 880 €
Emplois Associatifs locaux (voir délibération détaillée DEL2026_02_042)			113 306,66€		113 306,66€
TOTAL			**243 306,66 €**	**2 120 €**	**241 186,66 €**

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260203-DEL2026_02_043-DE

- **Au titre de l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation**

ASSOCIATIONS	Objet	Convention	Proposition 2026	Contribution au fonds de solidarité inter-associatif	2026 Montant versé à l'association
Suparmor			500 €	0 €	500 €
TOTAL			**500 €**	**0 €**	**500 €**

- **Au titre de la coopération décentralisée**

Rappel : les délibérations DEL2025-12-278 et DEL2025-12-279 concernant respectivement le versement de la subvention annuelle de 5 510€ à la commune d'Andriampotsy à Madagascar et celui d'un montant de 10 450 € pour l'association des paysans pour le développement interprofessionnel (APDIP) à Madagascar ont été approuvées en Conseil d'agglomération du 12 décembre 2025. Le montant total versé sera de **15 960 € en 2026.**

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération à l'unanimité :

- Se prononce favorablement sur les attributions de subventions listées ci-dessus ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de financement qui sont à prévoir en 2026, ci-annexées.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX

Guingamp-Paimpol Agglomération

La Secrétaire de séance,
Elisabeth PUILLANDRE